

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

## Propriété intellectuelle (4DR2221)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 4 ph</b>	<b>oral: 15 min</b>	8
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 4 ph</b>	<b>oral: 15 min</b>	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Equipe enseignante:

Prof. Nathalie Tissot

### Objectifs:

Ce cours a pour objectif l'étude approfondie de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle en commençant par le droit des marques, puis le droit d'auteur, le droit des designs et le droit des brevets d'invention. Il permet aux étudiants d'acquérir une stratégie concernant la formalisation des droits de propriété intellectuelle portant sur une création donnée, ainsi que leur mise en oeuvre.

### Contenu:

Le cours permet aux étudiants de compléter l'approche de base de la propriété intellectuelle qu'ils ont acquise dans le cadre du cours consacré aux principes généraux de la PI, par l'étude des biens immatériels qui sont directement liés à l'innovation, y compris le droit des marques. L'ensemble du droit de la propriété intellectuelle, marque, droit d'auteur, designs et brevets d'invention, est ainsi traité de manière détaillée avec de nombreux exemples et cas pratiques tirés de la jurisprudence suisse et européenne.

### Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes (deux questions théoriques et une question pratique), avec une période de préparation.

### Documentation:

Le cours ne comporte pas de polycopié. Des documents sont mis à la disposition des étudiants en lien avec chaque cours sur la plate-forme Claroline.